

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2024-2028

SYNTHÈSE



NOS PRIORITÉS 2024-2028

Le CH d'Arpajon a construit son nouveau projet d'établissement 2024-2028 suivant une méthodologie reposant sur les principes de concertation et de co-construction avec les professionnels mais également, les représentants des usagers.

Le CH d'Arpajon s'inscrit dans le projet médico-soignant partagé de territoire du groupement hospitalier de territoire (GHT) d'Île-de-France Sud et plus largement du Projet Régional de Santé d'Île-de-France.

« L'offre de soins, l'attractivité et la fidélisation, ainsi que la modernisation des infrastructures sont les quatre priorités pour les années à venir du Centre hospitalier d'Arpajon. »

Le Centre hospitalier d'Arpajon a construit son projet d'établissement autour de **4 axes prioritaires** :

AXE 1

Le renforcement et le développement de notre offre de soins au regard des besoins de santé du territoire.

AXE 2

L'enjeu de l'attractivité et de la fidélisation de nos équipes est aussi tout à fait prégnant pour les années à venir. Le développement durable et la sobriété énergétique seront évidemment à poursuivre.

AXE 3

Fédérer les équipes autour de la qualité et de la sécurité des soins, expérience patient c'est mettre le patient au coeur de sa prise en charge et assurer des soins de qualité.

AXE 4

La modernisation des infrastructures liée aux bâtiments et au système d'information est un axe primordial pour assurer la sécurité de tous.

20 | CHIFFRES

23 | CLÉS

374 43
lits places

111 637
séjours hospitaliers
(MCO, SMR, USLD, EHPAD, AJA)

46 163
passages aux urgences
(moyenne 126/jour)

44 056
consultations

856
professionnels
de santé

3 858
interventions
chirurgicales

36%
d'activité ambulatoire

1 307
accouchements

12 PROJETS

CO-CONSTRUIT AVEC LES PROFESSIONNELS ET LES REPRÉSENTANTS DES USAGERS

Le projet médical ;
Le projet de soins infirmiers de rééducation et médicotéchniques ;
Le projet qualité, sécurité des soins ; et expérience patient ;
Le projet social ;
Le projet managérial ;
Le projet pédagogique ;
Le projet de recherche ;
Le projet numérique ;
Le projet achat, logistique, investissement et patrimoine ;
Le projet responsabilité sociale ; et environnementale ;
Le projet des usagers ;

**RESTRUCTURATION
EXTENSION DE
L'EHPAD
« LE VILLAGE »**
10M€*

*Co-financement ARS,
Conseil
départemental de
l'Essonne, Caisse
nationale de
solidarité pour
l'autonomie.

**REMISE À NIVEAU
DU BÂTIMENT
HOSPITALIER**
5M€*

*Co-financement ARS.

+ 2,9M€

Remise à niveau
du système
d'information.

**PROGRAMME MACA
MATERNITÉ,
ADOLESCENTS,
CHIRURGIE
AMBULATOIRE**
14,7M€*

*Co-financement ARS
et Agglomération
Cœur Essonne.

**OUVERTURE DE
L'EXTENSION
DE L'EHPAD
« LE VILLAGE »**

Regroupement des deux
EHPAD sur un seul site.

À VENIR ...
120 000€

Relocalisation de l'Accueil
de jour Alzheimer
sur le site du CHA.

1 | RÉPONDRE AUX ENJEUX TERRITORIAUX PAR UNE STRATÉGIE D'OFFRE DE SOINS ADAPTÉE

UNE STRATÉGIE MÉDICALE D'OFFRE DE PROXIMITÉ ET DE 1ERS RECOURS OUVERTE À LA VILLE

Développer l'offre de premier recours et de proximité du CHA ;
Développer la chirurgie ambulatoire ;
Améliorer l'accueil des patients, notamment sur les soins non programmés ;
Améliorer l'accès direct aux services de soins et plus généralement, le parcours patient ;
Renforcer les liens avec les CPTS et les acteurs libéraux du territoire ;
Développer la télésanté (téléconsultation, téléexpertise).

UNE EXPERTISE GÉRIATRIQUE RECONNUE ET À DÉVELOPPER POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Consolider l'offre de soins gériatriques déjà existante en :

- Améliorant le lien ville - hôpital ;
- Soutenant le maintien à domicile ;
- Renforçant l'attractivité du pôle en personnel médical et non-médical ;
- Développant les entrées directes sur le secteur de gériatrie aigüe ;

UN GHT ÎLE-DE-FRANCE SUD, PORTEUR DE COOPÉRATIONS MÉDICALES

- Organiser les filières de prise en charge graduées in-hospitaliers ;
- Organiser le laboratoire de biologie médicale multi-site commun aux établissements du GHT ;
- Améliorer la prise en charge psychiatrique sur le territoire du GHT ;
- Développer une activité de recherche clinique PM/PNM en lien avec l'URC du CHSF.

DES ORGANISATIONS PARTAGÉES AU SEIN DE LA DIRECTION COMMUNE

- Poursuivre le projet parcours patient à l'échelle des deux établissements ;
- Développer une cellule de gestion de lits communes CHA - CHSF ;
- Mettre en place l'accès au robot chirurgical du CHSF pour les chirurgiens du CHA.

2 | FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ, LA FIDÉLISATION ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

DÉVELOPPER LE SENS DU TRAVAIL EN ÉQUIPE, LE SENTIMENT D'APPARTENANCE ET FAVORISER LA COMMUNICATION

- Faciliter l'intégration du nouveau personnel et des étudiants à travers le développement d'une politique d'accueil et de tutorat ;
- Soutenir le travail en équipes pluriprofessionnelles ;
- Améliorer la communication au niveau du service, du pôle et de l'institution.

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

- Renforcer l'accompagnement des projets de formations, de reconversions et de promotions professionnelles ;
- Développer l'accueil d'étudiants en apprentissage et en stage dans le soin et hors soin.

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

- Mettre en place des actions de prévention pour prévenir des troubles musculo-squelettiques et psycho-sociaux ;
- Renforcer la sécurité de l'établissement.

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS SUR LE PLAN SOCIAL ET FAVORISER LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

- Assurer une offre de crèche et de logements à destination du personnel ;
- Accompagner socialement les personnels en situation complexe ;
- Aménager un espace bien-être dédié aux professionnels et développer des événements en lien.

AMÉLIORER LA RÉSILIENCE ET LA QUALITÉ AU TRAVERS DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

- Développer une approche globale des enjeux environnementaux et de la qualité de vie au travail ;
- Mettre en place des actions visant à tendre vers un hôpital plus sobre ;
- Offrir des conditions de prise en charge et d'exercice de meilleure qualité.

3 | FÉDÉRER AUTOUR DE LA QUALITÉ, DE LA SÉCURITÉ DES SOINS ET L'EXPÉRIENCE PATIENT

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS

Garantir la qualité et la sécurité des soins des patients ;
Développer et diffuser auprès des équipes, des patients et des représentants des usagers une culture de la qualité et de la sécurité des soins, fondée sur une dynamique d'évaluation collective ;
Faire de l'amélioration de la prise en charge et de la satisfaction des patients, une préoccupation permanente partagée par tous les secteurs.

METTRE EN OEUVRE UN PROJET DE SOINS FÉDÉRATEUR

Mettre en place un projet de soins qui se décompose en 4 axes :
- Axe 1 - Les parcours patients et filières ;
- Axe 2 - Organisation, interdisciplinarité, coordination des prises en charge et management ;
- Axe 3 - Parcours professionnalisant et développement des compétences ;
- Axe 4 - Recherche, innovation, télé-soins et pratiques avancées.

L'EXPÉRIENCE PATIENT ET LES USAGERS, AU COEUR DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Renforcer la visibilité des usagers ;
Impliquer les représentants des usagers dans les conditions d'accueil et de séjour ;
Impliquer le patient dans sa prise en charge.

4 | RÉPONDRE AUX ENJEUX ARCHITECTURAUX ET DU SYSTÈME D'INFORMATION

LES ENJEUX ARCHITECTURAUX

Faire face à la demande croissante de soins sur le territoire ;
Construire un bâtiment « maternité-adolescent-chirurgie ambulatoire » ;
Assurer la mise en conformité des locaux et du bloc obstétrical ;
Améliorer les conditions et la sécurité des prises en charge ;
Regrouper les deux EHPAD sur un seul et même site ;
Assurer la mise en sécurité des installations techniques.

LES ENJEUX LIÉS AU SYSTÈME D'INFORMATION

Renforcer la stratégie liée à la cyber sécurité ;
Mettre en place une véritable convergence du système d'information et des outils collaboratifs avec le CHSF et le GHT ;
Permettre aux soignants de se recentrer sur les fonctions de soins :
- Automatiser certaines fonctions ;
- Poursuivre le déploiement du DPI en supprimant les multiples supports ;
- Fluidifier les processus et le parcours patient ;
- Poursuivre l'informatisation des services supports.